

## Les élus de la CUB préfèrent la Lyonnaise

La Lyonnaise des eaux a la préférence de Vincent Feltesse pour mener la transition vers la Régie, et le contribuable paiera sa facture moins cher.



Pour Vincent Feltesse, président de la CUB, la puissance publique « reprend la main » sur le dossier de l'eau distribuée dans l'agglomération. (photo Stéphane Lartigue)

Par les temps rigoureux qui courent, les baisses de tarif ne sont pas légion. C'est pourquoi le président de la Communauté urbaine de Bordeaux, Vincent Feltesse, pouvait afficher une légitime satisfaction en annonçant une baisse de 6 % de la facture d'assainissement des contribuables concernés (sur la base d'une facture moyenne de 451 euros pour 120 m<sup>3</sup> consommés) à partir du 1er janvier prochain.

C'est la résultante d'une négociation, menée sous la responsabilité du vice-président Jean-Pierre Turon, qui a mis en présence quatre opérateurs : Gelsenwasser AG, en groupement avec Nantaise des eaux service, Veolia Eau-Compagnie générale des eaux, Saur en groupement avec Stereau, et la Lyonnaise des eaux.

### Contrat de six ans

Ce dernier groupe a eu la préférence des élus de la CUB, réunis en bureau hier après-midi. Rappelons qu'il s'agit d'une délégation de service public lancée en 2011 pour un contrat d'une durée courte (six ans) concernant la gestion de six stations d'épuration pour plus de 239 000 usagers. Il s'agit de conduire une transition vers la Régie communautaire de l'assainissement au 1er janvier 2019. La Saur est arrivée en deuxième position et reste un interlocuteur privilégié jusqu'à la décision définitive en conseil de CUB le 28 septembre prochain. « S'il y avait un blocage d'ici là, nous pouvons toujours revenir vers la Saur », a prévenu Vincent Feltesse, histoire de se garantir de toute mauvaise surprise, tarifaire ou autre.

Il n'empêche : la Lyonnaise a consenti un gros effort pour emporter le marché puisqu'elle a baissé ses prix de 30 %, ce qui fait dire à l'écologiste Gérard Chausset, vice-président de la CUB : « C'est la preuve qu'il y avait depuis longtemps du grain à moudre sur l'eau. »

Cette décision a emporté l'adhésion de l'ensemble des élus communautaires, à commencer par le maire de Bordeaux, Alain Juppé (lire par ailleurs). Gérard Chausset et les écologistes auraient cependant préféré une Régie dès 2014 mais se réjouissent malgré tout que « l'utilisateur ait à payer 25 euros de moins sur sa facture d'assainissement ».

Pour Vincent Feltesse, l'élément majeur est le changement quasi philosophique qu'implique l'entrée en jeu (ou plutôt le retour) de la puissance publique : « Nous reprenons la main. Bordeaux est redevenu un marché ouvert dans lequel la concurrence joue à plein. Le temps est passé où les élus donnaient les clés à un opérateur privé. Il y aura une commande et un suivi très précis de notre part et la Communauté urbaine sort nettement renforcée. On s'approche progressivement du mécanisme de la régie. »

Trois critères avaient été retenus par la CUB dans les négociations : le tarif, la technique (35 % chacun) et la gouvernance. La partie technique n'est pas mince puisqu'il s'agit d'aménager 4 000 km de réseaux d'eaux usées et pluviales.